

logement ont été adoptées par consensus dès la fin de la première semaine de la Conférence. Le Canada a joué un rôle de premier plan, ayant proposé des textes qui furent à la base des discussions dans le groupe de travail informel, permettant ainsi à la position canadienne d'émerger.

La prochaine conférence mondiale touchant aux droits économiques, sociaux et culturels sera la Sommet mondial de l'alimentation de la FAO qui se tiendra du 13 au 17 novembre prochain. De la même façon, le Canada a adopté pour cette conférence une position en faveur de la réaffirmation du droit de toute personne à une nourriture suffisante et du droit fondamental de toute personne d'être à l'abri de la faim, en vertu des articles 11(1) et (2) du Pacte sur les droits économiques, sociaux et culturels. Le Plan d'action pour ce sommet traite aussi de plusieurs autres domaines touchant la sécurité alimentaire en plus des droits de la personne, soit le droit humanitaire et le droit commercial. De plus, l'ébauche du plan d'action propose actuellement l'élaboration d'un Code de conduite sur la sécurité alimentaire, question sur laquelle les délégués devront se pencher en novembre prochain.